



MASTER GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

SPÉCIALITÉ ESPACES ET ENVIRONNEMENT (E²)

Parcours Gestion de l'environnement (GE)

(finalité professionnelle)

www.univ-rennes2.fr

Place du Recteur
Henri Le Moal
CS 24 307
35 043 Rennes Cedex

Responsable de la mention : Guy BAUELLE

Responsable du parcours : Simon DUFOUR

*Le parcours « **Gestion de l'environnement** » est une continuité de la spécialité Gestion de l'Environnement ouverte en septembre 2004.*

La formation GE est structurée en quatre semestres. La formation de Master 1 GE propose des enseignements généralistes en géographie ainsi que des modules de formation liés au parcours Gestion de l'Environnement. La seconde année du Master Gestion de l'Environnement accorde une part très majoritaire à la thématique environnementale avec des travaux d'ateliers et la participation dans la formation de professionnels. La formation pour cette deuxième année est dispensée au premier semestre, le deuxième semestre étant entièrement consacré au stage.

Objectifs de la formation

L'objectif est de former des personnes très polyvalentes, des généralistes de l'environnement capables de dialoguer avec des spécialistes et de faire l'interface entre ingénieurs, élus, associations et citoyens. Dans une perspective de développement durable ils seront particulièrement formés pour traiter les problèmes de gouvernance locale. Il ne s'agit pas pour ces ingénieurs d'analyser les fonctionnements des systèmes naturels, mais de pouvoir comprendre ces analyses pour les intégrer dans un processus de concertation/décision dans le cadre de l'aménagement du territoire. Les personnes formées apporteront également un savoir faire en cartographie et en analyse spatiale fortement demandé dans ce domaine de l'environnement.

Les titulaires de ce master maîtrisent :

- Les dynamiques de l'aménagement du territoire ;
- La connaissance du fonctionnement des systèmes environnementaux complexes ;
- Les dimensions sociologiques, juridiques et économiques des enjeux environnementaux ;
- Les méthodologies de la géomatique
- Les outils de gestion de l'environnement (procédures d'évaluation, cartographie, base de données...).

Compétences visées

Au cours de la formation les étudiants acquièrent une bases de connaissances pluridisciplinaires dans le domaine de l'environnement : connaissances des milieux naturels et de leur fonctionnement, connaissances juridiques, économiques. Ceci leur permet d'identifier les enjeux environnementaux sur un territoire, d'identifier les sources de conflits.

Une bonne partie des enseignements leur permet de justifier d'une compétence méthodologique et d'outils cartographique forte en Télédétection, SIG mais aussi en analyse de données et en techniques d'enquêtes. Compétences très souvent demandées sur le marché de l'emploi environnement.

Les cours mutualisés du master permettent aux étudiants de replacer l'enjeu environnemental dans le contexte de l'aménagement du territoire et plus spécifiquement de l'aménagement urbain. Cette connaissance géographique est aujourd'hui indispensable dans l'application des objectifs du développement durable.

Cette formation géographique et méthodologique et totalement attestée par les retours des professionnels accueillant les étudiants en stage de fin de master.

Possibilités d'insertion professionnelle

Les champs d'insertion professionnelle visé sont : les collectivités locales et territoriales, en particulier services ayant en charge des questions d'environnement : Directions de l'Agriculture et de l'Environnement, Bureau des Espace Naturel, Conseil Architecture Urbanisme et Environnement ...; les Etablissements publics (Agences de l'Eau, Etablissements Publics Territoriaux de Bassin) et organismes consulaires (chambres d'agriculture...) ; les Services environnement des Industries et Entreprises ; les Bureaux d'Etudes, les services de l'Etat (Services Environnement des DTM...) et dans une moindre mesure le milieu associatif impliqué dans les questions environnementales.

Admission en Master 1

I - Candidat titulaire d'un diplôme étranger

Dépôt du dossier de validation jusqu'au : . procédure CEF – Campus France : **8 avril 2011**
. hors procédure CEF – Campus France : **13 mai 2011**

Vous trouverez les informations relatives aux modalités d'admission sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.univ-rennes2.fr/service-scolarité-centrale/procedures-admission-etudiants-etrangers-hors-echanges>

II - Candidat titulaire d'un diplôme français

☞ **Le Calendrier des inscriptions pour la rentrée 2011-2012 sera fixé ultérieurement.**
Vous trouverez les informations sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.univ-rennes2.fr/service-scolarité-centrale/admission-inscription>

- Accès direct pour les titulaires d'une licence d'aménagement, de géographie.

- Validation pour les autres licences ou diplômes français reconnus équivalents (liste non exhaustive : licence de MASS, AES, informatique, environnement - SVT, Droit, Economie, Archéologie. IEP, Ecole d'Architecture, licence professionnelles des mêmes domaines, ...

Contact Master 1 : Université Rennes 2
Scolarité de l'UFR Sciences sociales
Master 1 Géographie et aménagement
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24307
35 043 Rennes
mél : inscription.scsociales@univ-rennes2.fr

Admission en Master 2

Effectifs prévus (formation initiale, formation continue) : **25 étudiants**

Modalités d'admission

Pour les étudiants de master 1 Gestion de l'environnement le passage en deuxième année est automatique si l'étudiant a obtenu son master 1.

Pour les autres étudiants, l'admission en deuxième année de Master GE est subordonnée à l'obtention d'un master 1 ou au bénéfice de la validation d'un niveau reconnu équivalent, ou d'acquis liés à l'expérience professionnelle et aux travaux personnels des candidats.

La procédure d'admission pour les étudiants étrangers est la même que pour les étudiants français. Une bonne maîtrise de la langue française est néanmoins requise. Les étudiants étrangers sont invités à consulter également les informations d'ordre général relatives à l'admission des étudiants étrangers sur la page d'accueil du site de l'Université de Rennes 2.

L'admission se fait sur dossier de candidature comportant un CV, une lettre de motivation, un document détaillant le projet professionnel, une copie des diplômes et un relevé de notes de Master 1.

Contact Master 2 : Simon DUFOUR
Université Rennes 2
UFR Sciences sociales
Département de Géographie
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24 307
35 043 Rennes
mél : simon.dufour@univ-rennes2.fr

Descriptif des enseignements

Certains cours sont communs à l'ensemble du master « *Géographie et aménagement* ». Ils sont regroupés dans les modules *savoirs fondamentaux* (1, 2 et 3) et *outils méthodologiques* (1 et 2). D'autres cours sont mis en commun soit au niveau de la spécialité E², soit avec d'autres spécialités ou parcours. Les cours spécifiques au parcours Gestion de l'Environnement sont indiqués en parcours GE (en rouge).

MASTER 1

Semestre 1

Outils méthodologiques 1 (tronc commun) : 72h (7 ECTS)

- SIG – Traitements géomatiques : 18h (6h CM + 3h TD+ 9h TP)

L'objet de ce cours est de proposer une approche générale des SIG prenant appui sur des exemples concrets : définitions et principales fonctionnalités des SIG, historique et évolution des SIG, caractéristiques des grands logiciels du marché, exemples approfondis d'applications dans les domaines de l'aménagement et de la recherche.

Ce cours constitue une partie du module "SIG niveau 1".

- Analyse de données : 18h (6h CM + 3h TD + 9h TP)

Initiation à l'analyse multivariée : Analyse factorielle des correspondances, analyse en composantes principales, classifications hiérarchiques ascendantes. Carroyage et lissage.

- Télédétection Niveau 1A : 18h (6h CM +3h TD + 9h TP)

Ce cours aborde, à travers différents domaines d'application en aménagement et développement durable, le traitement et l'interprétation de documents de télédétection : orthophotoplans, photographies aériennes et images satellitaires.

Il requiert 2 pré-requis correspondant aux modules "Télédétection, une introduction" et « Traitement d'images appliqué à la télédétection » dispensé en FOAD dans le campus numérique ENVAM (Cours/TD de télédétection niveaux 1 et 2 de licence).

- Techniques d'enquêtes : 18h (6h CM + 3h TD + 9h TP)

Objectif : fournir un cadre théorique, méthodologique et technique pour la pratique d'enquête par entretien et par questionnaire. *Contenu* : le cours s'organise en fonction des phases successives du déroulement de l'enquête : problématique et entretiens exploratoires, rédaction et test du questionnaire, échantillonnage (référence au cours suivi en licence), passation du questionnaire, méthodes de saisie manuelle ou par scanner, redressement de l'échantillon, traitement statistique et exploitation de l'enquête.

Savoirs fondamentaux 1 (tronc commun) : 48h (5 ECTS)

- Action et acteurs en aménagement et géographie : 12h CM

Les notions d'espace et de territoire ont pris une place considérable dans le champ de l'action publique. Le processus de territorialisation des politiques publiques y a beaucoup contribué. La référence au territoire a considérablement modifié les formes d'intervention des acteurs, encourageant la multiplication de territoires institutionnels et fonctionnels. La compréhension de l'espace nécessite une analyse de ces processus.

- Enjeux urbanistiques : 12h CM

En s'appuyant sur le processus d'urbanisation dans le Monde au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle et sur les grands courants de la pensée sur la ville, dans les pays industrialisés mais aussi dans ceux du Sud, le cours développera des thèmes au centre de la recherche urbaine contemporaine: morphologie et recomposition des espaces urbains; planification et grandes opérations d'urbanisme; urbanité et sociabilités urbaines; usages et pratiques la ville; métropolisation...

- Approche épistémologique de l'espace : 12h CM

Ce cours expose la signification des références philosophique ("foucauldienne", "deleuzienne", " post- moderne " ou " déconstruite "...) que la pratique actuelle de la géographie revendique dans ses méthodes et articles. (Crang and Thrift,2000 : Thinking space, Routledge 1-384)

- Risques, aléas et vulnérabilité : 12h CM

Après une analyse bibliographique des notions définissant le risque, la problématique sera abordée à travers l'analyse des risques industriels et des risques naturels. L'évolution de la vulnérabilité des sociétés face aux aléas et les moyens de prévention (outils juridiques, aménagements) seront tout particulièrement traités.

Aménagement 1 : 48h (7 ECTS)

- Droit administratif des biens : 18h CM

Le cours a pour objet d'étudier la consistance du domaine public, ses règles de protection et d'utilisation, la distinction avec le domaine privé.

- Finances locales niveau 1 : 12h CM + 6h TD

Après un rappel du poids économique et financier des Administrations Publiques et Locales, une première partie est consacrée à la présentation des grands principes budgétaires auxquels sont soumises les collectivités locales, particulièrement le principe d'équilibre. Ensuite, la deuxième partie traite des finances locales, c'est à dire des concours financiers de l'Etat (DGF, FCTVA ...) ; et de la fiscalité directe locale, assiette, vote des taux et variations des taux. La dernière partie présente les trois grandes approches de l'analyse financière locale, et un modèle d'analyse rétrospective puis de prospective budgétaire, construit à partir de l'approche financière. L'étudiant est alors apte à lire, interpréter un budget puis évaluer la situation financière d'une collectivité locale.

- Milieux stables milieux instables : 18h CM

Le comportement des systèmes environnementaux est décrit par modèles qui intègrent la non linéarité et l'instabilité. Le cours présente qualitativement de tels systèmes puis expose des méthodes numériques pour aborder leur comportement spatial, et, dans certains cas, expliquer leur évolution.

Parcours Gestion de l'environnement 1 : 36h (6 ECTS)

- Entretiens et techniques de communication : 12h CM + 12h TD

L'objectif de cet enseignement sera de faire acquérir aux étudiants les techniques de récolte de données à partir d'entretiens semi et non directifs. Il s'agira non seulement de familiariser les étudiants à la conduite d'entretiens, mais également à leur articulation dans l'ensemble d'une procédure d'enquête ainsi qu'à leur traitement par analyse de contenu. (Cette présentation ne concerne que la partie entretiens)

- Patrimoine naturel : 12h TD

Le cours présente les notions de patrimoine appliqué au milieu naturel. La problématique de la protection et de la gestion des patrimoines naturels est traitée à partir de plusieurs études de cas.

Langue : 12h (5 ECTS)

Semestre 2

Outils méthodologiques 2 (tronc commun) : 44h (5 ECTS)

2 cours au choix sur les 4 proposés : les étudiants élaborent un projet qui doit utiliser deux outils méthodologiques.

- SIG – Traitements géomatiques : 22h (4h CM + 18h TP)

L'objet de ce cours est de proposer une approche pratique des SIG pour des traitements élémentaires. *Ce cours constitue une partie du module "SIG niveau 1" dispensé en FOAD au sein de la Plateforme ENVAM.*

- Analyse de données : 22h (4h CM + 18h TP)

Pratique de l'analyse multivariée : analyse factorielle des correspondances, analyse en composantes principales, classifications hiérarchiques ascendantes. Carroyage et lissage.

- Télédétection 1B : 22h (4h CM + 18h TP)

Ce cours aborde, à travers différents ateliers, des domaines d'application en aménagement et développement durable, le traitement et l'interprétation de documents de télédétection : orthophotoplans, photographies aériennes et images satellitaires avec des données auxiliaires.

Il requiert 3 pré-requis correspondant aux modules "Télédétection, une introduction" et « Traitement d'images appliqué à la télédétection » dispensé en FOAD dans le campus numérique ENVAM (Cours/TD de télédétection niveaux 1 et 2 de licence), ainsi que le cours « Télédétection niveau 1A » de master 1.

- Techniques d'enquête : 22h (4h CM + 18h TP)

Ce cours permet la mise en oeuvre d'entretiens exploratoires et d'une enquête par questionnaire.

Savoirs fondamentaux 2 (tronc commun) : 48h (5 ECTS)

- Paysages et développement durable : 12h CM

Ce cours est centré sur la notion de paysage. L'analyse épistémologique du paysage en géographie et son lien avec d'autres disciplines permet de mieux placer la question de la perception et de l'évaluation du paysage. Les méthodes d'inventaires sont recadrées dans le contexte législatif de gestion des paysages dans une perspective de développement durable.

- Espaces ruraux et politiques de développement : 12h CM

Il s'agit dans ce cours d'examiner la pertinence de la ruralité dans sa dimension environnementale et économique pour l'étude des modes d'organisations spatiales des territoires. A travers des exemples concrets seront abordés les projets et les politiques de développement ainsi que leurs incidences sur l'organisation et l'intégration des territoires ruraux.

- Analyse spatiale : 12h CM

On insistera dans ce cours sur les dynamiques territoriales et donc sur le rôle du temps dans le fonctionnement et la structuration des systèmes territoriaux. On abordera entre autres l'approche systémique des territoires, les phénomènes de diffusion, l'apport de la théorie des graphes, etc.

- Bien-être et territoires : 12h CM

Les politiques d'aménagement entre logiques d'équipement et d'établissement, et logiques de besoins des populations. Egalité et équité. Distance physique, distance sociale, distance culturelle aux services. Structuration de l'offre de services : l'exemple des services de santé et de soins face aux inégalités d'accès et aux évolutions sociales.

Aménagement 2 : 36h (5 ECTS)

- Sociologie du pouvoir local : 12h CM

La décentralisation a accéléré une approche différenciée des territoires, que les acteurs locaux définissent par leurs orientations. Ces dernières relèvent de décisions d'ordre politique (élus locaux et représentants de l'Etat), économique (entreprises et chambres consulaires), social et culturel (mutuelles, associations). Les politiques d'aménagement deviennent objet de négociation et de coopération entre les différentes sources de légitimité. Elles doivent aussi s'adapter aux nouveaux territoires (région, intercommunalité) et privilégier une forme plus globale.

- Travaux de terrain et projet : - 24h TD

L'objectif est de familiariser les étudiants avec un regard d'aménageur, sur des terrains urbains, périurbains, ruraux et des espaces protégés. Les problématiques de préservation, d'aménagement dans une optique de développement durable, de protection des ressources, de réaménagement de sites dégradés seront particulièrement abordées lors de ces travaux terrain. Les outils méthodologiques et les savoirs fondamentaux seront systématiquement mobilisés.

Spécialisation E² : 30 h (5 ECTS)

- Hydrosystèmes anthropisés : 18h CM

Ce cours reprendra les conceptions actuelles de système fluvial et d'hydrosystème. Le fonctionnement de ceux-ci sera repris à travers la circulation des flux hydriques et solides. L'importance de la variabilité spatio-temporelle sera particulièrement abordée. Elle permettra de comprendre l'impact des actions anthropiques sur ces systèmes. Celles-ci seront traitées au travers d'étude de cas. Quelques cas concrets seront présentés par de professionnels. *Ce cours constitue une partie du module hydrologie ENVAM*

- Fonctionnement et préservation des milieux d'intérêt écologique : 12h CM

Le cours s'attachera à donner les connaissances nécessaires en matière de fonctionnement et de conservation de secteurs du territoire particulièrement intéressants sur le plan écologique. Il abordera plus particulièrement l'exemple de zones humides (d'origine naturelle ou anthropique). Les enjeux liés à la conservation de ces zones sont particulièrement importants, non seulement pour le développement durable de ces milieux mais aussi pour la préservation de nos paysages et de nos ressources naturelles.

Parcours Gestion de l'environnement 2 : 42 h (5 ECTS)

- Approche politique de l'environnement : 12h CM

L'intégration des préoccupations environnementales dans les engagements internationaux est aujourd'hui reconnue comme essentielle à la mise en place d'un développement durable. Dans ce cours et à travers des exemples concrets seront abordés : l'intégration de l'environnement dans les politiques publiques ; les instruments réglementaires, économiques, la planification et les actions volontaires. L'utilisation de ces instruments par la France sera particulièrement développée par des interventions de professionnels ; l'impact de ces politiques à différentes échelles (locale, régionale, nationale).

- Economie de l'environnement : 12h CM

L'objet de ce cours est de proposer un panorama et une réflexion critique sur les différents modes de gestion des ressources naturelles qui ont été conçus dans le cadre de la science économique. Après une typologie des dites ressources fondée sur leur caractère épuisable/non épuisable, reproductible/non reproductible... seront présentées les théories qui, des travaux fondateurs de Hotelling aux plus récents développements sur le capital naturel critique se sont attachés à déterminer le mode optimal d'exploitation des biens environnementaux.

- Ressources et énergies renouvelables : 6h CM + 12h TD

L'objet de ce TD est de traiter la problématique des ressources et énergies renouvelables dans le cadre de la problématique du développement durable. A travers des études de projets en cours ou réalisés seront étudiés les modes d'actions pour limiter et gérer les ressources naturelles (eau, air) et la gestion des énergies. Certains modules ENVAM pourront être utilisés dans ce cours

Module surnuméraire Envam

Les étudiants peuvent choisir de suivre un module sur ENVAM parmi les 4 suivants en fonction de l'ouverture des modules (Voir fiches descriptives des modules à l'adresse suivante : http://www.envam.org/page_A1.htm)

- Introduction à l'écologie
- Structure du paysage et qualité des eaux
- Agronomie générale
- Les bases théoriques de l'analyse du paysage en aménagement du territoire

Langue : 12h (5 ECTS)

MASTER 2

Semestre 3

Savoirs fondamentaux 3 (tronc commun) : 48h (5 ECTS)

- Transports, mobilité, réseaux : 12h CM

Les transports et la mobilité jouent aujourd'hui un rôle grandissant dans l'aménagement des territoires. Le cours fera le point sur les enjeux généraux de l'essor de la vitesse au sein de nos sociétés. Il s'attachera ensuite plus directement aux différentes opérations d'aménagement (processus de décision, aménagements infrastructurels, impacts). Il envisagera enfin à l'aide d'exemples précis une lecture critique d'aménagements opérés à différentes échelles.

- Le défi du renouvellement urbain dans l'Union Européenne (Chaire Jean Monnet) : 12h CM

Le renouvellement urbain est une ambition partagée par la plupart des autorités locales et nationales dans l'Union européenne. La politique communautaire soutient de longue date cette stratégie de construction de la ville sur la ville, à travers un certain nombre de programmes (FEDER, URBAN,...). On définit le renouvellement urbain, on présente les politiques et les fonds disponibles, puis on développe des études de cas dans différents sites européens ayant fait l'objet d'une intervention communautaire significative (friches industrielles, friches urbaines, aménagement urbain).

- Dynamiques urbaines et action publique dans les pays du Sud : 12h CM

Après un préambule épistémologique sur les notions de Sud, de Tiers-monde, de développement et d'aires culturelles, le cours abordera quelques enjeux majeurs pour les sociétés et les pays du Sud : structures sociales (pauvreté, inégalité, ségrégation socio-spatiale) ; processus d'urbanisation, modèles urbains et pratiques de la ville ; recompositions socio-territoriales liées au triple mouvement de démocratisation, de décentralisation, et changement de modèle de développement économique (mondialisation). Le cours s'appuiera en priorité sur des exemples choisis en Amérique latine.

- Echelles et environnement : 12h CM

Ce cours aborde la problématique des changements d'échelle dans la compréhension des systèmes environnementaux. Il fait également le point sur l'intégration du temps dans le fonctionnement de ces systèmes et dans leurs modes de gestion.

Spécialisation E² : 36h (4 ECTS)

- La ressource sol : 12h CM

Les flux de MES enregistrés dans les cours d'eau posent le problème de la dégradation des sols agricoles. Le cours est centré sur l'analyse des processus géomorphologiques à l'origine de la dégradation de cette ressource.

- Climatologie appliquée : 12h CM

Ce cours aborde les problèmes liés au climat à l'échelle locale et régionale. Un premier thème est consacré à l'étude des contraintes climatiques dues à l'eau et notamment la sécheresse (bilan de l'eau, agrométéorologie). Un second thème est centré sur la climatologie urbaine et ses multiples implications (qualité de l'air, biodiversité,...).

- Gestion durable dans les pays en développement : 12h CM

La notion de développement durable prend un tour aigu dans les pays en voie de développement où l'inégale distribution des richesses et l'approche souvent prédatrice des milieux créent des tensions très fortes sur l'environnement mais aussi les sociétés. A partir d'exemples concrets, ce cours montrera les enjeux mais aussi les limites de ce concept dans les PED.

Parcours Gestion de l'environnement - Outils méthodologiques : 46h (7 crédits ECTS)

- SIG géomatique : 18h TD

Ces TD abordent à travers thèmes liés à des études concrètes (occupation du sol/pollution agricole ; préservation des zones humides, déforestation...) l'élaboration d'un SIG, le traitement et l'interprétation des données spatialisées.

- Atelier prospective : 6h CM + 12h TD

Présentation des méthodes de modélisation développées dans le cadre d'une démarche prospective territoriale. Mise en application à travers une étude de cas (démarche participative au sein d'un atelier) en collaboration avec des professionnels.

- Note de synthèse : 10h TD

Dans ce TD, il s'agit d'initier les étudiants à la rédaction d'une note de synthèse à partir de l'analyse d'un dossier comportant plusieurs documents techniques, scientifiques, économiques, juridiques liés à une problématique. Cet exercice est lié non seulement aux pratiques professionnelles mais aussi aux modalités des concours administratifs.

Parcours GE 3 : 54 h (9 crédits ECTS)

- Sociologie de l'environnement et de la négociation : 18h CM

L'objectif de ce cours est de poser les bases de la sociologie de la négociation dans une double perspective, à la fois, générale et appliquée aux controverses environnementales. Dans un premier temps, la sociologie de l'environnement sera présentée, puis les bases de la sociologie de la négociation seront abordées, dans un dernier temps les caractéristiques des contextes sociaux des négociations liées à l'environnement seront étudiées.

- Procédures administratives et juridiques spécifiques à l'environnement : 12h CM

Dans ce cours, 3 thèmes principaux seront abordés :

- les instruments de protection et de gestion de la ressource en eau
- les instruments de protection des espaces naturels : sites classés, réserves naturelles, espaces Natura 2000...
- la protection du littoral : la loi du 3 janvier 1986, le conservatoire du littoral

- Techniques d'évaluation pour l'aide à la décision : 24h TD

Il s'agit d'un TD à vocation professionnelle et appliquée. L'objectif est de travailler sur les modes d'évaluation du milieu à partir d'indicateurs et de montrer les limites de ceux-ci et leur utilisation dans l'aide à la décision. Seront notamment pris en exemple les techniques d'évaluation du paysage, les évaluations de pollutions du milieu (indicateurs biologiques), les observatoires de l'environnements.... Cet enseignement est en grande partie assuré par des professionnels.

Langue : 12h (5 ECTS)

Semestre 4

Parcours Gestion de l'environnement

- Conférences professionnelles : 24h CM (5 ECTS)

Interventions de professionnels au sein de conférences. Celles-ci aborderont des applications de terrain mais elles permettront également aux étudiants d'aborder les possibilités d'insertions professionnelles. Ces conférences couvrent les différents acteurs de l'environnement à l'échelle locales et régionales (services d'Etat, Collectivités territoriales, Etablissements publics, associations, bureau d'études, élus) (24 hCM)

- Séminaires/ terrain : 12h TD (25 ECTS)

Ces séminaires seront l'occasion d'aborder des thématiques non proposés dans le parcours GE tels que la gestion des déchets, les usages de l'eau ... ils seront effectués par des enseignants chercheurs de l'université et des professionnels, ils feront l'objet de visites terrain.

- Module suméraire ENVAM

Choix d'un module ENVAM à suivre en début de semestre en fonction de la disponibilité des modules choix parmi les modules suivants (Voir descriptif des modules à l'adresse suivante : http://www.envam.org/page_A1.htm) :

- Hydrologie des bassins versants
- Droit de l'eau
- Comment caractériser et délimiter une zone humide ?
- Contribution de l'écologie du paysage au développement durable

- Méthodologie du mémoire/suivi de mémoire et de stage : 24 h TD

Un suivi des étudiants est effectué pour la recherche du stage professionnel. Un atelier méthodologique est effectué pour l'élaboration du mémoire de master et la présentation orale demandée en fin de master. Chaque étudiant est suivi par un enseignant-chercheur titulaire qui assure le suivi pédagogique de son mémoire. Le tuteur pédagogique aide l'étudiant dans sa recherche bibliographique, dans l'avancée de ses travaux; il l'aide à structurer son plan et la rédaction de ses mémoires.

Contacts

UFR Sciences Sociales – Université Rennes 2

Place du Recteur Henri Le Moal

CS 24 307

35 043 Rennes cedex

Enseignants responsables : Guy BAUELLE / guy.baudelle@univ-rennes2.fr
Simon DUFOUR / simon.dufour@univ-rennes2.fr

Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)

Université Rennes 2 - Campus Villejean - Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24 307 – 35 043 Rennes cedex

Tél : 02.99.14.13.91 ou 13.87 / Courriel : r2sui@univ-rennes2.fr